



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

casernes

Question écrite n° 3584

Texte de la question

Reprenant les termes de la question écrite qu'elle avait posée le 17 avril 2007 sous la précédente législature, demeurée sans réponse, Mme Marie-Jo Zimmermann demande à M. le ministre de la défense de lui indiquer quelle était, pour chaque département de Lorraine, la liste des projets de construction ou de reconstruction de brigades de gendarmerie au titre de 2007. Compte tenu des contraintes budgétaires, elle souhaiterait également connaître la liste des projets qui ont été définitivement retenus.

Texte de la réponse

Les commandants de région de gendarmerie ont transmis à la direction générale de la gendarmerie nationale, au titre de l'année 2007, 236 dossiers de construction de casernes locatives portant, outre les locaux de service et techniques de ces ensembles immobiliers, sur 2 973 logements et 637 hébergements. Dans le prolongement de l'effort de rénovation du parc immobilier locatif de la gendarmerie engagé grâce aux dispositions de la loi du 29 août 2002 d'orientation et de programmation pour la sécurité intérieure (LOPSI), le ministre de la défense a autorisé que soient initiés, en 2007, 174 projets nouveaux représentant 1 954 logements et 424 hébergements. S'agissant plus précisément des départements de la Lorraine, tous les dossiers proposés ont été retenus. Ceux-ci concernent la construction de quatre nouvelles casernes de gendarmerie, à Vaucouleurs et à Saint-Mihiel dans le département de la Meuse, à Vigy et à Rohrbach-lès-Bitche en Moselle.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3584

Rubrique : Gendarmerie

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 août 2007, page 5348

Réponse publiée le : 2 octobre 2007, page 5978